«Jean-Claude Merceron : « La pêche est une spécialité française à soutenir! »»

25/04/2013

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A la demande du Sénateur UDI, Jean-Claude MERCERON, le Sénat débat aujourd'hui sur la politique européenne de la pêche. Le Groupe UDI-UC est persuadé que la pêche, qui représente en France encore plus de 80 000 emplois directs et induits, est un secteur économique d'avenir. Pour Jean-Claude Merceron, sénateur de la Vendée, *« Au moment où une grande partie du Gouvernement est en Chine pour défendre notre commerce extérieur, il faut rappeler que la pêche est une spécialité française à soutenir. »*

Si les atouts sont indéniables, la situation est très critique et mérite une réforme qui réponde aux objectifs de préservation des stocks et de l'environnement marin, de garantie de la viabilité économique des flottes de l'Union européenne, et de la France en particulier, et de qualité des produits issus de la mer pour les consommateurs.

Pour Jean-Claude Merceron, il faut promouvoir *« Une pêche qui s'inscrit dans le long terme, durable et responsable tout en se plaçant dans une démarche économique et sociale, ambitieuse pour notre littoral. »*

Concernant la **question des rejets** (part de poissons capturée non débarquée), le sénateur souligne que se posent un grand nombre de questions : la conservation des rejets, la sécurité des bateaux quand la pêche est trop importante, le salaire des marins-pêcheurs qui auront la charge de la gestion des rejets, la question des filières notamment le renforcement de celle des farines animales mais également celle de l'approvisionnement en matière première de l'industrie para-pharmaceutique autour du marché des oméga 3.

Le sénateur a donc demandé l'engagement de l'Etat Français pour soutenir en particulier une interdiction progressive des rejets, l'aide à la recherche pour améliorer la sélectivité des engins de pêche ou encore le soutien à un renouvellement de la flotte par des bateaux plus performants et plus écoresponsables.

Concernant **l'extension du RMD** –Rendement Maximal Durable- à toutes les espèces dès 2015, Jean-Claude Merceron recommande *« d'être réaliste et pragmatique ». « Il faudra sans doute plus de temps pour atteindre l'objectif, 2020 semble un bon compromis. »*

Sur le FEAMP – **Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche**-, le sénateur souligne que *« Les financements doivent être mieux ciblés pour être plus efficaces. »* Les aides à la reconstruction de la flotte doivent être maintenues pour favoriser l'installation des jeunes qui sont en droit d'exiger des bateaux plus sûrs, plus confortables, plus sécurisés et plus adaptés aux nouvelles exigences d'une pêche raisonnable et rentable. *« Il faut que la France défende la prime à la rénovation de bateaux. »*

Sur la **gouvernance régionalisée des pêches**, pour Jean-Claude Merceron, *« La défense de la régionalisation a pour objectifs de s'opposer à une renationalisation parfois aveugle, et surtout de défendre des petites entreprises, qui se développent au niveau local, et qui font la vie de notre littoral. La Vendée en est une illustration à laquelle je suis tout particulièrement attaché. »*

Au sujet de la **pêche ultra-marine**, le sénateur recommande de prendre en compte la spécificité des outre-mer : *« Il faut les protéger en créant des zones de pêche durable autour des îles. Les traités européens nous permettent de les aider plus et mieux Il faut aussi que Mayotte devienne une véritable région ultra-périphérique au sens communautaire du terme. »*

Pour conclure, si le sénateur pense que les objectifs de la Politique Commune de la Pêche sont partagés, il reste à mettre en place les instruments adaptés et à répondre aux défis portant sur la menace d'extinction de certaines espèces, pour mieux appréhender la gestion des stocks et leur renouvellement et enfin redonner confiance à un secteur dont la fragilité économique est également soumise à la dépendance climatique et à la dureté du travail.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC